

<b>Date de convocation :</b> 09/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 09/03/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 8</b>	
<b>Votants : 13</b>	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mme Sylvie COUPE.

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH  
Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETIPAS  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT  
Mr Anthony PRUNIER

N°26 - 2024

**Validation de la convention de formation professionnelle avec le CDG 35 le personnel de la Mairie**

Monsieur le Maire présente les conventions avec l'organisme de formation du CDG 35.  
Les journées de formation ont un coût de 190 €.

La secrétaire générale doit participer à plusieurs modules de cette formation, ainsi que la secrétaire qui est en charge de la communication et de la RGPD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** les conventions de formation professionnelle avec le CDG 35
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

